

Défense et promotion des droits, niveau 3: stratégies et action



La défense et la promotion des droits
aux traitements du VIH/sida



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Plan de l'atelier

2

1. Présentations
2. Révision des ateliers de niveau 1 et 2
3. Évaluation des résultats
4. Planification des étapes futures
5. Un exemple : Le Comité Lipo-Action!
6. Conclusion de l'atelier



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Que veut dire *action politique*?

Un acte qui consiste à défendre une cause en revendiquant des changements à travers des actions.

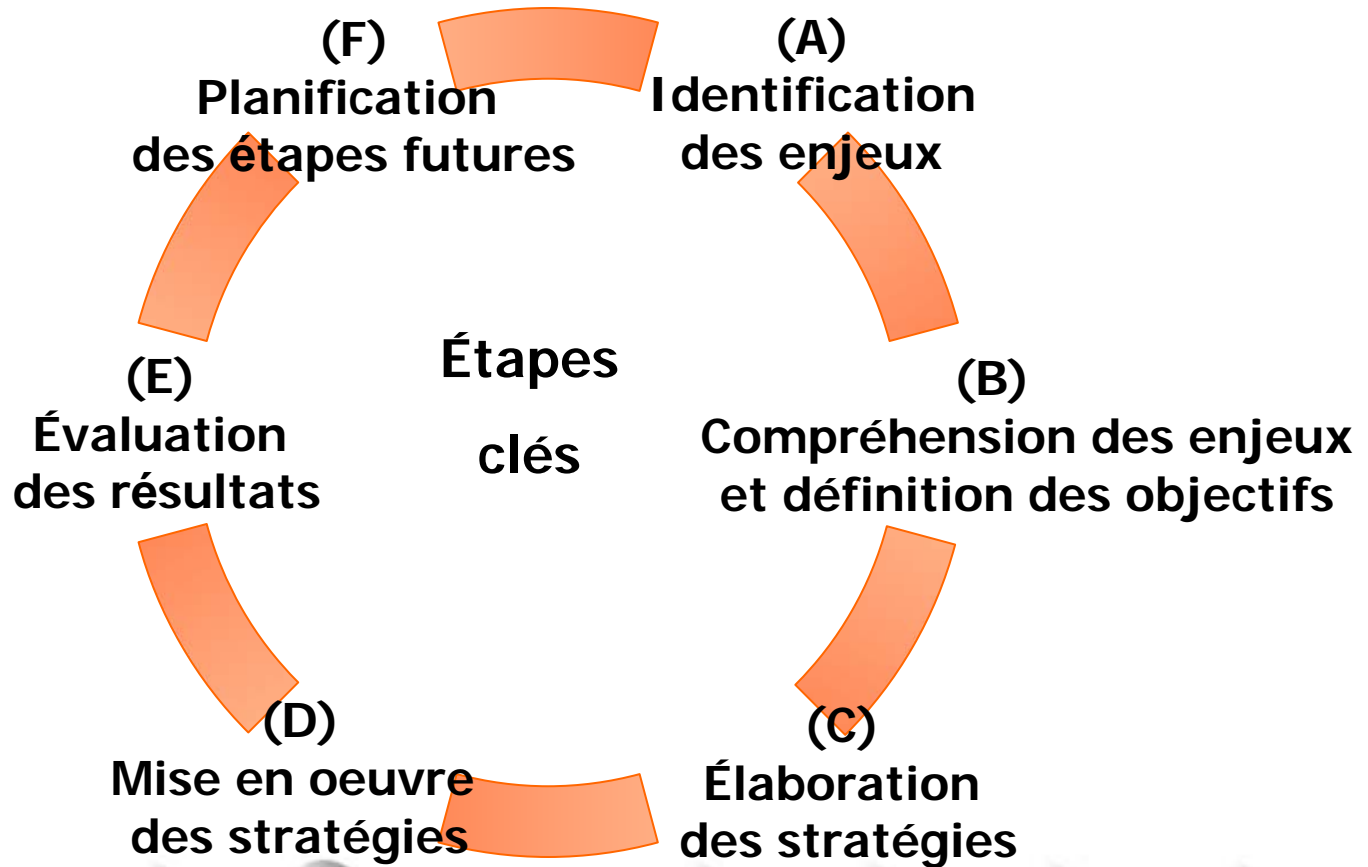


5 principes de l'action politique

1. Parler au nom du groupe et non en votre nom personnel
2. Faire ses recherches
3. Respecter la vie privée
4. Jouer le rôle qui vous convient
5. Favoriser l'autonomie et l'accroissement des capacités



Révision: Processus d'une action



Évaluation des résultats

6

1. Pourquoi faire une évaluation ?
2. Quand effectuer l'évaluation ?
3. Qui impliquer dans l'évaluation ?
4. Que faut-il évaluer ?
5. Comment effectuer l'évaluation ?
6. Comment évaluer l'impact médiatique d'une action publique ?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Pourquoi faire une évaluation ?

7

- Pour nous aider à garder le cap
- Pour nous permettre d'adapter et de préciser notre stratégie
- Pour nous révéler de nouvelles orientations
- Pour nous tenir au courant des activités des principaux intervenants .
- Pour prendre note de ce qui a été fait.
- Pour identifier les leçons apprises.
- Pour savoir si on avance dans l'atteinte de l'objectif global



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Quand effectuer l'évaluation ?

8

- Après chaque action/activité menée.
- L'évaluation doit être vu comme un processus continu



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Qui impliquer dans l'évaluation?

9

- Il faut impliquer toutes les personnes ayant participé à l'action/activité menée.
- Il faut impliquer les personnes les plus concernées (affectées) par l'enjeu.
- Le recours à un évaluateur externe doit aussi être envisagé.



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Que faut-il évaluer ?

10

Après chacune des activités/actions du plan d'action, se poser les questions qui suivent:

- L'activité / action a-t-elle atteint ses objectifs ?
- Comment le groupe a-t-il fonctionné pendant l'activité / action ?
- Quel est (sera) l'impact de cette activité / action sur notre objectif ultime ?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Comment effectuer l'évaluation ?

11

Quelles sont les méthodes d'évaluation que nous pouvons utiliser ?

- Rencontre post-mortem des personnes impliquées dans l'action;
- Sondages, entrevues, revues de presse;
- Statistiques sur l'utilisation du site Web;
- **Quoi d'autre ?**



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Comment effectuer l'évaluation ?

Rencontre (bilan) post-mortem des personnes impliquées dans l'action

Le plan d'action a-t-il été suivi?

Si oui, OK. Si non, pourquoi?

Les résultats espérés ont-ils été atteints ?

Si oui, OK. Si non, pourquoi?



Comment effectuer l'évaluation ?

- Quel a été l'impact de l'action menée sur les différents catégories d'acteurs identifiés au début du processus?
- Quel a été l'impact de l'action menée sur les objectifs ultimes fixés



Comment effectuer l'évaluation ?

14

Comment a-t-on fonctionné comme équipe ?

- Question délicate mais essentielle.
- Relève de l'ordre des relations interpersonnelles.
- Les réponses exigent tact, franchise, délicatesse, humilité et maturité.



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Comment évaluer l'impact médiatique d'une action publique?

15

Par une revue détaillée de ce qui a été rapporté dans les différents types de médias.

- De l'info a-t-elle été transmise? Si oui, OK. Si non, pourquoi?
- L'info transmise respecte-t-elle le message que vous vouliez passer? Si oui, OK. Si non, pourquoi?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Comment évaluer l'impact médiatique d'une action publique?

16

- L'info transmise peut-elle avoir un impact négatif sur certains de nos objectifs ou sur des personnes concernées par l'enjeu? Si oui, pourquoi et comment « renverser la vapeur »?
- A-t-on influencé les faiseurs d'opinion (par exemple, les éditorialistes)? Si oui, OK. Si non, pourquoi?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

La planification des étapes futures 17

- Se base sur les résultats de l'évaluation (étape 5 du processus)
- Exige un retour sur les étapes 1 à 3 du processus:
 - Identification des enjeux;
 - Compréhension des enjeux et redéfinition des objectifs;
 - Élaboration de nouvelles stratégies.



La planification des étapes futures

18

Questions clés:

- Quelle devrait être la suite selon les personnes au nom desquelles nous militons ?
- Si tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints, comment déterminer l'objectif à viser ensuite ?
- L'enjeu a-t-il évolué ?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

La planification des étapes futures

19

Éléments clés à considérer:

- Persistence;
- Fatigue;
- Dépenses;
- Conflits d'intérêts;
- Changement/rotation du personnel, des bénévoles



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Un exemple : Le comité Lipo-Action!

20

- Qu'est-ce que le Comité Lipo-Action! ?
- Quels sont ses objectifs ?
- Quelles sont ses stratégies ?
- Que doit-il évaluer?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Un exemple : Le comité Lipo-Action!

21

Qu'est-ce que le Comité Lipo-Action! ?

Formé d'activistes communautaires qui vivent avec le VIH, et de proches, le **Comité Lipo-Action** lutte afin que les personnes vivant avec la lipodystrophie aient accès aux soins et services de soutien requis par leur problème médical et les conséquences sociales de celui-ci.



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Un exemple : Le comité Lipo-Action!

22

Quels sont ses objectifs ?

- La mise en place d'un programme systématique de prévention et de diagnostic de la lipoatrophie et de la lipoaccumulation ;
- L'accès aux interventions réparatrices pour certaines manifestations morphologiques de la lipoaccumulation (en particulier, la «bosse de bison») associées aux traitements antirétroviraux ;
- L'accès aux interventions réparatrices pour la lipoatrophie faciale associée aux traitements antirétroviraux.



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Un exemple : Le comité Lipo-Action!

23

Quelles sont ses stratégies?

- Réunions mensuelles des membres
- Réunions privées avec fournisseurs de soins et compagnies pharmaceutiques
- Mémoire soumis au ministère de la Santé et des Services sociaux
- Campagne de lettres d'appui à ce mémoire.



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Un exemple : Le comité Lipo-Action!

24

Quelles sont ses stratégies?

- Conférence de presse lors de la Journée internationale du sida (2004)
- Manifestations (théâtre guérilla)
- Présence aux conférences et aux forums publics
- Création et distribution d'un DVD (*Brisons le silence*)



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Un exemple : Le comité Lipo-Action!

25

Que doit-il évaluer ?

- Les personnes concernées par les actions du comité sont-elles satisfaites des résultats ?
- Quels ont été les impacts de ces actions sur les personnes affectées par la lipodistrophie ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Certaines stratégies ont-elles réussi plus que d'autres ?
- Est-ce qu'on a cerné de nouveaux objectifs ?



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements

Contactez-nous :

26

Des outils pour l'action : une série d'ateliers sur la défense et la promotion des droits aux traitements du VIH-sida

Conseil canadien de surveillance et d'accès aux
traitements

C.P. 116, Station "F", Toronto, ON, M4Y 2L4

Téléphone et télécopieur : (416) 410-1369

Courriel : tfa@ctac.ca



Canadian Treatment Action Council



Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements